

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Département limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE EN FRANCE

L'élection du XV. — Le Congrès socialiste.

Il est plus facile d'enregistrer l'élection qui vient d'avoir lieu dans le 15^e arrondissement de Paris que de l'interpréter avec précision.

Les questions de personne ont peut-être joué un grand rôle. Il s'agissait de remplacer M. Chauvière, député socialiste, et, après le premier tour, le candidat radical s'étant désisté purement et simplement, MM. de Pressensé, socialiste unifié, et M. d'Aramon, libéral, se trouvaient seuls en présence.

Le Comité radical avait conseillé de voter pour M. de Pressensé ; mais les électeurs n'ont pas suivi cette indication, et ont presque tous donné leurs suffrages à M. d'Aramon, qui est élu à la grosse majorité de 1.600 voix.

Or, M. d'Aramon, qui s'intitule libéral, est à peine républicain, et, en tous cas, ne l'est devenu que depuis fort peu de temps. On ne dépasse pas la vérité en le considérant comme réactionnaire.

Faut-il en conclure que dans le 15^e arrondissement de Paris, qui est un quartier populaire, la réaction l'emporte ? Certainement non. Seulement, les socialistes unifiés ont souvent fait preuve d'un esprit d'exclusivisme contre les radicaux, et il est probable que, dans cette circonstance, ils reculent ce qu'ils ont semé en oubliant que la politique pratique se fait avec des transactions.

Le Congrès national socialiste, qui vient de se tenir à Paris, avait pour but principal de déterminer l'attitude des députés français au Congrès international qui doit se réunir à Copenhague le mois prochain.

Il est intéressant de constater le courant d'idées qui s'est produit, et qui dénote des divergences de vue assez profondes.

Les socialistes politiques et parlementaires avaient le désir, caressaient l'espoir et montraient la prétention de diriger l'action, pour cette évolution rêvée, afin de modifier les conditions de l'humanité.

Ils se sont heurtés à des conceptions parallèles à la leur, et l'on sait que, par définition, les lignes parallèles ne se rejoignent jamais.

A côté du socialisme politique, il existe deux mouvements distincts : celui des Syndicats ouvriers et celui de la coopération.

Nous ne tirons en ce moment, aucune conséquence de ce fait, que nous nous bornons à enregistrer.

Il suffit à faire prévoir qu'on ne s'entendra pas facilement à Copenhague, entre socialistes de tous pays, puisque, même en France, entre compatriotes, on ne voit pas les choses sous le même angle.

A L'ÉTRANGER

L'unité germanique.

Nous avons constaté souvent que les socialistes allemands, tout en se déclarant pacifiques, n'hésiteraient pas à se ranger autour du drapeau de l'empire, s'il était menacé. A cet égard, les discours, au Reichstag, des chefs de ce parti, n'ont permis aucun doute.

L'unité germanique est regardée, par les socialistes d'outre-Rhin, comme un bien précieux qu'il faut conserver à tout prix, en vertu surtout de considérations économiques.

Mais aujourd'hui, les socialistes allemands pensent et disent que rien, du côté de la France, ne menace l'unité, et ils ne craignent pas d'affirmer que le seul danger pour l'empire est dans son sein et provient de la Prusse.

La Prusse, en effet, où le suffrage universel n'existe pas, est encore entre les mains de l'aristocratie militaire et

féodale. Ces sont les hobereaux prussiens qui font naître dans toute l'Allemagne des sentiments d'opposition.

Dans les Etats du Sud, en particulier dans la Bavière et le Wurtemberg, ces sentiments sont très vifs. Ils ne vont pas jusqu'à vouloir revendiquer l'autonomie, mais ils créent le mécontentement.

LE FURETEUR.

Besogne criminelle mais stérile

Les manifestations des antipatriotes causent, dans toute la France, le plus profond dégoût. Une fois leur mauvais coup accompli, la plupart de ces braves se débloquent ou équivoquent : je comprends ça.

Que l'on ne s'imagine pas, cependant, que les meneurs de cette abominable campagne soient légion : ils sont tout juste une poignée contre quarante millions de bons citoyens. Seulement, ils font du tapage comme cinq cent mille ; ils bénéficient, en outre, il faut le dire, de la mollesse de leurs cousins germains, les socialistes unifiés, et ils se sentent encouragés également par les timidités de certains congressistes de la libre-pensée et des jeunes gens laïques, lesquels, en cette circonstance, ont été leurs dupes inconscients.

Croyant pouvoir compter sur la complicité des uns et sur le silence des autres, ils ont payé d'audace ! Jamais, on n'osera nous toucher, ont-ils pensé. Si on laissait le peuple se faire justice lui-même en pareil cas, veuillez croire que sa justice serait des plus sommaires. Je suis témoin de l'irritation de nos paysans ; j'entends leurs rudes propos : « Qu'ils aient donc venir chez nous afficher leurs blasphèmes contre la patrie, disaient-ils tout à l'heure, dans un groupe de cultivateurs ; nous aurons bientôt fait de leur donner la correction méritée ; une volée de coups de trique. »

A un moment où nous parlons d'union républicaine, de la majorité nécessaire, de tactique électorale, je pense qu'il ne viendra à l'esprit de personne de nous imposer l'entente avec des gens aussi disqualifiés. Je suis en cela de l'avis d'un républicain des plus éminents, d'un homme politique des plus considérables, qui disait récemment : « Il n'y a pas deux attitudes à garder vis-à-vis des exaltés et des violents, c'est de leur tourner résolument le dos. Républicains, radicaux et radicaux-socialistes ont tout intérêt à rompre avec ceux qui se font un jeu de nier nos devoirs envers la patrie et ne considèrent la République que comme un mot ou comme un fait, ce qui est absolument la même chose. »

Un problème intéressant à résoudre est celui de savoir à l'aide de quelles ressources les antimilitaristes font face aux grosses dépenses de leur propagande.

Assurément, cet argent est, comme on dit, jeté par les fenêtres, si l'on considère les résultats obtenus auprès de la jeunesse française. Ces résultats sont nuls. Il y a eu et il y aura toujours quelques mauvaises têtes parmi nos conscripts : ce ne sont pas les excitations des compagnons de la Confédération du travail qui en augmentent le nombre notablement. Qui, alors, a intérêt à voir se produire, à l'heure présente, des manifestations anarchistes, sinon les adversaires de la République à l'intérieur, et les ennemis de la France à l'étranger ?

Il faut beaucoup de pièces de cent sous pour faire imprimer des journaux et des affiches, les répandre, les placarder et les pièces de cent sous, ça coûte cher. Demandez-le à nos ruraux. Qui donc les fournit pour une besogne criminelle et, de plus, stérile ?

Les travailleurs honnêtes ? On ne le fera croire à personne. Les sans-travail ? Mais ils n'ont pas le sou. Alors qui ? Je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est qu'une grande lutte est prochaine, qu'il y a des gens qui professent pour la République réformatrice et laïque une haine féroce, que ces gens-

là sont sans scrupules, que leur bourse est richement garnie et qu'il peut se glisser des faux frères même parmi les « purs ».

Jacques RURAL.

Ce qu'il y a dans la fumée du tabac

Savez-vous la composition de la fumée du tabac ? Elle est bien complexe. On trouve dans cette fumée de la nicotine, des bases pyridiques, de l'aldéhyde formique, de l'ammoniaque, de la méthylamine, du pyrrole, de l'hydrogène sulfuré, de l'acide prussique, de l'acide butyrique, de l'acide carbonique, de la vapeur d'eau, une huile empyreumatique étherée, des produits goudronneux, ou résineux parmi lesquels on a décelé la présence de petites quantités de phénol : est-ce assez ?

Jeunes potaches qui n'aspirez qu'au bonheur de « griller » en cachette une « sèche », dont le parfum, d'après la chanson, calme tous les chagrins ; jeunes gens qui débalez la cigarette aux lèvres, et vous, vieux brise-cœurs qui fumez tranquillement votre « bouffarde », vous étiez-vous jamais doutés que vous pouviez renvoyer tant de choses à la fois dans une simple bouffée de fumée ?

Bonaparte et les habits neufs

Dans ses intéressants « Souvenirs d'un sexagénaire », Arnaud raconte cette anecdote typique :

C'était pendant les campagnes d'Italie. On n'avait pas encore renouvelé l'habillement. Dans une revue que passait Bonaparte, un grenadier sort des rangs et lui montre avec humeur son habit qui tombait en lambeaux.

Qu'y faire ? Accorder sa demande ? C'était en provoquer une multitude de même nature, et le drap manquait. Bonaparte ne voulait pas toutefois renvoyer ce soldat mécontent.

« Citoyen, dit-il d'un ton assez dur au commissaire des guerres qui l'accompagnait, peut-on laisser la troupe dans cet état ? Un habit à ce brave et à tous ceux de ses camarades qui en demandent. »

Le soldat de porter la main au chapeau et de crier : « Vive le Petit Caporal ! »

Le commissaire des guerres était déjà fort embarrassé, mais le « Petit Caporal » rappelle notre homme :

« Dis-moi donc, lui dit-il, avec ton habit neuf, toi qui viens de faire la campagne, ne crains-tu pas d'avoir l'air d'une recrue ? »

« Diab ! reprend le soldat, je n'y pensais pas. Ce commissaire garde son habit. »

Pas un soldat ne voulut d'habits neufs.

Le centenaire du Scaphandre

Les scaphandriers ont donné, dans le sauvetage du « Pluviôse », un exemple admirable de courage et d'abnégation. Or, il y a cent ans le 20 juin 1910, les Parisiens assistèrent pour la première fois à la descente d'un scaphandrier dans la Seine.

C'était un Allemand nommé Schmidt exerçant la profession de facteur de pianos ; il avait revêtu un costume spécial ne ressemblant en rien à celui des scaphandriers actuels.

Halley, le premier, descendit dans la mer, au moyen d'une cloche de son imagination.

LE PARRAIN DES OMNIBUS

En 1826, ou 1827, un industriel nantais, M. Baudry, exploitait, en face de la grande gare actuelle, une minoterie à vapeur sous le nom de pompe à feu de Richebourg.

L'idée lui vint d'utiliser l'excédent d'eau chaude de sa machine pour alimenter un établissement de bains. Cela fait, M. Baudry pensa que ses

baignoires demeureraient vides s'il n'allait pas recruter les clients loin de son quartier excentrique. Il imagina donc d'envoyer, à certaines heures, au centre de la ville, une voiture longue, munie de deux banquettes sur lesquelles les baigneurs prenaient place. Ce véhicule était connu sous le nom de Voiture des bains de Richebourg.

Mais un ami de M. Baudry lui conseilla de la baptiser d'un nom plus court et plus expressif que lui avait suggéré l'enseigne d'un épicer de la ville nommé Omnès, qui avait fait peindre sur sa porte ce jeu de mots : « Omnès Omnibus. »

Ainsi fut créé le très viable substantif omnibus.

Un paradis pour les maris

Où se trouve ce coin de terre privilégiée ? allez-vous demander. En Birmanie. Dans ce pays, ce sont les femmes qui subviennent aux besoins du ménage, qui nourrissent leurs maris et qui s'occupent du soin d'élever les enfants.

Un mari n'a-t-il plus le don de plaire à sa moitié ? Aussitôt, celle-ci en réfère aux vieux de la cité ou de la bourgade, qui jugent, et le cas échéant, prononcent le divorce. S'il y a des enfants, ils restent toujours à la charge de la mère.

Ah ! si la Birmanie n'était pas si éloignée !...

INFORMATIONS

Au Maroc

Les tribus des environs de Taza, ont envoyé une délégation à Moulai-Hafid, pour demander des armes afin de repousser les Français en marche sur Taza.

Hafid a répondu qu'il arrangerait l'affaire et a renvoyé les délégués.

Un incident à Casablanca

Une bagarre, dont on ne connaît pas les causes, a éclaté, entre les Espagnols et des soldats algériens. Un piquet de la police espagnole est intervenu.

Le caporal du piquet a été tué d'un coup de revolver, tiré par un civil ; le caporal avait, dit-on, manifesté l'intention d'envahir le domicile du civil. L'apparition d'un détachement du poste français a rétabli l'ordre. Une enquête est ouverte.

Les retraites pour la vieillesse

L'Officiel publie un intéressant rapport sur les opérations de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse en 1909, et depuis l'origine de cette institution. Si l'on fait abstraction des bénéficiaires de pensions constituées en vertu des lois du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, et 22 avril 1905 (pensions de congréganistes), qu'il convient de ne pas confondre avec les rentiers ordinaires de la Caisse nationale des retraites, le nombre des déposants nouveaux s'est élevé en 1909 à 257.087.

Il existe actuellement 1.643.724 comptes, se divisant en 46.700 comptes individuels ; 1.587.869 ayant reçu des versements effectués par des collectivités, et 8.255 ayant reçu des versements de sociétés de secours mutuels.

Les rentes en cours au 31 décembre 1909 s'élevaient à 316.861 pour 41 millions 316.751 fr. Ces 316.861 rentiers se divisent en 172.617 hommes pour 23.413.635 fr. de rente ; et 144.244 femmes pour 17.903.116 fr. de rente.

M. Combes à ses électeurs

M. Emile Combes, sénateur, ancien président du conseil, candidat au conseil général, vient d'adresser spécialement aux électeurs de la commune de Pons (Charente-Inférieure), dont il est le maire, une circulaire où il dit :

« Mes chers concitoyens, « J'aurais voulu laisser tranquillement s'accomplir l'élection du 24 juillet, comme les élections antérieures, dans la pleine indépendance et le libre choix des électeurs. Mais l'éloignement m'a pris, à la suite des marchandages éhontés et des menaces odieuses dont vous êtes tous témoins, comme aussi des viles calomnies colportées contre mon administration, par d'indignes agents électoraux qui tous ont eu recours à mes services pour eux ou leur famille, et quelques-uns d'entre eux dans des circonstances critiquées pour leur honneur. A la rentrée des Chambres, je me réserve de signaler du haut de la tribune au Sénat ces marchandages et ces menaces, pour hâter le vote de la loi sur la corruption électorale.

« Aujourd'hui, mes chers concitoyens, je ne veux que relever et flétrir les calomnies dirigées contre mon administration. On ose la présenter comme ruineuse pour les contribuables et menaçante pour les intérêts de la commune. En parler ainsi, c'est montrer qu'on n'en connaît pas le premier mot, ou qu'on ment sciemment... »

M. Combes examine alors la situation financière de la commune de Pons et il montre que celle-ci occupe le second rang dans la liste des chefs-lieux de canton les moins chargés.

Le voyage de M. Clemenceau
M. Delpino, président du Sénat de la République Argentine, a offert un banquet en l'honneur de M. Clemenceau, M. Pierre Baudin et tous les sénateurs argentins y assistaient.

Des toasts ont été prononcés. Le président du Sénat a fait l'éloge de M. Clemenceau et a dit l'admiration de l'Argentine pour la France qui marche toujours à la tête de la civilisation.

Il a terminé en faisant des vœux pour la prospérité de la France et le bonheur de M. Clemenceau.

M. Clemenceau a remercié. Il a rappelé que c'est la race latine qui a civilisé le monde et a exprimé l'espoir qu'elle continuerait à travailler à l'œuvre de paix et de justice.

Une musique à joué « la Marseillaise » et l'hymne argentin.

Les Instituteurs ont droit à un « logement convenable »

D'après les lois du 30 octobre 1886 et du 19 juillet 1889, les communes doivent fournir aux instituteurs un logement ou une indemnité représentative. M. Pillé, instituteur adjoint, ne put obtenir de la commune de Châteaufort-du-Paon (Finistère) qu'un réduit de quelques mètres carrés, et vainement il s'adressa au préfet pour obtenir l'inscription d'office au budget de la commune des crédits nécessaires au paiement d'une indemnité de logement. Sur pourvoi de M. Pillé, le Conseil d'Etat vient de décider que le préfet en s'abstenant de prendre une décision, « avait méconnu l'étendue de ses attributions légales », et commis par suite un excès de pouvoir. Il lui appartenait, en effet, en présence du litige existant entre la commune et M. Pillé, de décider, après avis de l'inspecteur d'Académie, si à défaut de logement convenable une indemnité représentative n'était pas due à l'instituteur. Et en l'espèce, étant donné que l'insuffisance du local affecté au logement de M. Pillé avait été constatée par les autorités académiques, le Conseil d'Etat estime que M. Pillé « était fondé à demander une indemnité de logement », et il le renvoie devant le préfet pour liquidation de cette indemnité.

Officiers de réserve poursuivis

A la suite de l'agression dont le soldat Maxime Réal del Sarte fut victime aux environs de Toul, il y a quelques mois, une enquête fut ouverte par l'autorité militaire. Un peu plus tard, une question fut posée au Sénat par M. Lebreton au ministre de la guerre au sujet de cette enquête.

« Ayant pris connaissance des explications données à la tribune par le général Brun, MM. Guignet, Bernard de Vézins, Frédéric Delebecque et Robert de Boisfleury, officiers de réserve, lui écrivirent une lettre dans laquelle ils disaient notamment :

« A qui avez-vous menti, Monsieur le Ministre ? Au Sénat ou à nous ? L'ensemble de la discussion du budget de la guerre au Sénat avait déjà révélé votre incapacité. La question qui vous a été posée par M. Lebreton a révélé votre indignité. En vous parlant, nous avons conscience d'être les interprètes du mépris public de tous ceux qui, ayant porté l'uniforme d'officier, ont recouru leur liberté, et du mépris secret de tous ceux que la discipline rend muets. »

En raison de cette lettre, les capitaines Bernard de Vézins et Frédéric Delebecque sont cités à comparaître devant un conseil d'enquête.

Les Dons et Legs en 1909

Les établissements publics ou d'utilité publique ont reçu, l'an dernier, des libéralités très supérieures à celles constatées les années précédentes. Alors que le total des libéralités relevées pour la période des huit années antérieures est de 445 millions, représentant une moyenne de 55 millions, le chiffre de l'année dernière atteint 101 millions. Il importe d'ailleurs d'observer que cet important accroissement provient d'une série de legs considérables, car si on laisse de côté les dons et legs de grande valeur — ce qui permet de se rendre un compte exact du mouvement de la générosité en France — on enregistre plutôt un recul.

Sur les 101 millions provenant des libéralités acceptées ou autorisées l'an dernier, 12 millions et demi sont allés à l'Etat, aux départements ou aux communes ; 35 aux œuvres d'assistance et de mutualité ; 51 millions et demi aux établissements publics et d'utilité publique ; un demi-million aux établissements confessionnels. Le seul legs autorisé pour les congrégations d'hommes a été celui d'une certaine quantité d'objets d'argent (estimés 544 fr.) qui doivent être convertis en calices pour les missionnaires.

Petites Nouvelles

La reine Eléonore de Bulgarie est arrivée jeudi matin à Vienne venant de Dresde.

— A Dijon, le colonel du 27^e de ligne, avec une délégation de son régiment, est allé déposer une couronne sur le monument du 61^e poméranien, à la mémoire des officiers et soldats poméranien tombés victimes du devoir dans les combats livrés en 1870.

— La Cour d'assises de Saône-et-Loire a prononcé, jeudi soir, une condamnation à mort, contre la femme Perrin, cultivatrice à Fuisse, accusée d'avoir fait tuer sa grand-mère, âgée de 84 ans, à qui elle servait une pension.

L'auteur du crime, le nommé Guignot, âgé de 30 ans, domestique de la femme Perrin, a été condamné à dix ans de travaux forcés.

Les jurés ont signé un recours en grâce et la femme Perrin a formé un pourvoi en cassation.

— Plusieurs amis de feu Paulus ont pris l'initiative de lui ériger un buste à Paris et ont sollicité du Conseil municipal, par une pétition signée de nombreuses personnalités littéraires et artistiques, un petit emplacement sur les bords du canal Saint-Martin. Le buste serait confié au sculpteur Pierre Granet.

— Un télégramme officiel de Macao fait connaître que les troupes portugaises sont maîtresses de la totalité de l'île Colowan. Elles ont délivré seize personnes et pris quarante-quatre pirates. Les troupes rentreront à Macao après avoir laissé cent soldats européens comme garnison.

— Guillaume II arrivera à Vienne le 20 et y restera 2 jours. Pendant son séjour dans la capitale auront lieu les fêtes du jubilé du 7^e régiment de hussards, dont Guillaume II est propriétaire depuis 1885.

— Le dix-huitième congrès universel de la Paix aura lieu à Stockholm, du 1^{er} au 6 août. On y examinera des questions d'organisation internationale, la préparation de la 3^e conférence de la Haye, la légitime défense, etc.

— M. Saenz Pena a été proclamé élu président de la République Argentine par 264 voix sur 300 électeurs, et M. de la Plaza vice-président par 269 voix.

Chronique Départementale

ELECTIONS CANTONALES

Voici la liste des candidats républicains radicaux aux élections cantonales du 24 juillet.

Conseil Général

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

CAHORS-NORD
D^r Relhié, Conseiller sortant.

CAHORS-SUD
J.-H. Costes, Conseiller sortant.

CAZALS
D^r Calmeilles, Maire de Cazals.

LALBENQUE
L. Guilhem, Maire de Lalbenque.

PUY-L'ÈVÊQUE
D^r Rouma, Conseiller d'Arrondissement.

SAINT-GÉRY
E. Talou, Conseiller sortant.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC
FIGEAC-EST
Bécays, Député.

FIGEAC-OUEST
J. Loubet, Sénateur, Conseiller sortant.

LATRONQUIÈRE
Mage, Conseiller sortant.

LIVERNON
Pas de candidat radical.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON
GRAMAT
Pas de candidat radical.

SALVIAC
D^r Malbec, Conseiller sortant.
D^r Cambornac, de Salviac.

SOULLAC
M. Malvy, Conseiller sortant.

VAYRAC
L.-J. Malvy, Député, Conseiller sortant.

Conseil d'Arrondissement

ARRONDISSEMENT DE CAHORS
CASTELNAU
Mazelié, Conseiller sortant.

CATUS
Cambornac, Conseiller sortant.

LAUZÈS
Durand, Conseiller sortant.

LIMOIGNE
D^r Roger Couderc, Maire de Limogne.

LUZECH
Ph. Sers, Conseiller sortant.
Pierre Pons, médecin-vétérinaire à Luzech.

MONTECUC
Lagard, Ingénieur, Conseiller municipal de Montcuq.

D^r Peindaries, Adjoint au Maire de Montcuq.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC
BRETENOUX
Canet, Conseiller sortant.

CAJARC
Granot, Conseiller sortant.

LACAPPELLE-MARIVAL
(2 conseillers)

Laborderie, Maire du Bourg.
Vayssières, Président du Comité radical d'Aynac.

SAINT-CÉRÉ
Doucet, Conseiller sortant.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON
GOURDON
Dautiac, Adjoint au Maire de Gourdon.

LABASTIDE-MURAT
J.-B. Cossé, liquoriste.

MARTEL
Lascoux, Maire de Créysse.

PAYRAC
Pébeyre, Conseiller sortant.

SAINT-GERMAIN
D^r Paul Sahut, Adjoint au Maire de Saint-Germain.

CAHORS

Les élections cantonales

A la veille des élections cantonales, un journal républicain a un devoir à remplir, celui de faire appel à ses lecteurs, à ses amis, aux démocrates, en faveur des candidats républicains.

Les républicains qui s'abstiendraient pour des motifs d'ordre particulier, ou sous le mauvais prétexte que les élections cantonales n'offrent aucun intérêt général, auraient grandement tort.

On ne saurait se désintéresser des élections, soit du Conseil Général, soit du Conseil d'arrondissement. Elles ont, au contraire, une réelle importance.

Les représentants cantonaux connaissent les besoins de leurs mandants : ils sont les interprètes les mieux qualifiés pour exprimer les revendications de ceux au milieu desquels ils vivent et s'en faire les défenseurs autorisés et immédiats auprès des parlementaires du département.

Au cours de leurs sessions, par les vœux qu'ils formulent, ils donnent au Gouvernement leurs sentiments et par conséquent ceux des électeurs sur les grandes questions qui intéressent le pays.

Quand il s'agit de projets d'intérêt régional, local, comices, associations agricoles, établissements de bienfaisance, constructions scolaires, vicinalité, le Gouvernement consulte les Conseils Généraux et d'eux dépendent la répartition des allocations, subventions ou secours aux cantons, aux communes.

Les Conseils Généraux établissent les budgets départementaux, votent les emprunts et les impositions et ils répartissent entre chaque arrondissement le contingent d'impôts directs attribué par le Parlement à chaque département.

Au point de vue politique, on sait que les conseillers généraux sont de droit électeurs sénatoriaux : l'importance de cette attribution n'échappe à personne, et les électeurs républicains ne sauraient l'oublier.

De plus, les Conseils Généraux sont investis d'une prérogative exceptionnelle, que peu de personnes connaissent.

Dans le cas de dissolution illégale des deux Chambres, les Conseils généraux s'assemblent de plein droit immédiatement, et chaque Conseil Général nomme deux délégués qui se réunissent à Paris avec pleins pouvoirs législatifs.

Ce serait donc une faute pour les républicains de négliger de prendre part aux scrutins pour l'élection du Conseil Général comme pour l'élection du Conseil d'arrondissement.

Les Conseillers d'arrondissement ont également des attributions ; ils sont de droit délégués sénatoriaux et les vœux qu'ils formulent au cours de leurs sessions sont une indication au point de vue des intérêts cantonaux pour les Conseillers Généraux et pour les membres du Parlement.

Il est donc nécessaire que les démocrates fassent dimanche leur devoir, qu'ils accordent leur confiance à des candidats partisans de réformes laïques et de progrès social.

Nous ne faisons pas appel à nos amis des cantons où la lutte n'est pas engagée contre la réaction : là, le succès est certain.

Mais, il faut que les sièges de Lalbenque, Cazals, Puy-l'Evêque, soient arrachés aux défenseurs du trône et de l'autel qui les détiennent.

Guilhem, Rouma, Calmeilles doivent être élus !

Il suffit de négliger les questions d'ordre particulier ; ces questions-là ont bien le temps de surgir lorsque débarrassés de la réaction, ces cantons seront disputés par des candidats du même parti, mais sans danger pour le drapeau républicain.

Débarrassons-nous d'abord des candidats cléricaux : tel doit être le but des sincères républicains.

Que les républicains fassent fi des petites combinaisons, des flirts intéressés avec les personnalités cléricales, des compromissions trop nombreuses que l'on constate avec peine sans pouvoir les justifier, les expliquer même, et les élections du 24 juillet seront un triomphe pour la démocratie !

LOUIS BONNET.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une lettre de M. Combarieu père, en réponse à un passage le concernant dans notre article du 22 juillet.

M. Combarieu père, nous dit « qu'il se tient devant la porte de la mairie de Cremps, ce qui est son droit, mais il déclare qu'il est inexact qu'il accompagne les électeurs jusqu'à l'urne ».

Dont acte !

Impuissance

Dans plusieurs numéros du *Quercinois*, Vindex a parlé d'une candidature qui devait être opposée à celle de M. Costes.

Nous avons répondu à Vindex que le parti républicain de Cahors serait très heureux de voir un candidat rétrograde affronter la lutte.

Mais Vindex, dans le *Quercinois* de jeudi, nous informe que c'était une candidature bloquée dont il avait parlé.

Jamais le parti républicain n'a eu l'intention d'opposer une candidature républicaine ! jamais un de nos amis bloqués n'a voulu s'opposer à l'élection de M. Costes.

Cela, nous l'affirmons et nous défions notre confrère de dire où et quand il fut question d'une intention pareille de la part d'un de nos amis.

La vérité, c'est que le parti rétrograde aurait bien voulu enlever un siège aux radicaux de Cahors, mais cela fut reconnu impossible à ce parti qui dans 20 cantons du Lot n'a pas trouvé de candidats à opposer aux républicains.

Nous le regrettons pour Vindex qui aurait eu de belles luites à soutenir, mais surtout pour le parti républicain, qui, une fois de plus aurait égaré ses adversaires.

Il est vrai que le fait de n'avoir pas de concurrents démontre largement la force du parti républicain et l'impuissance du parti rétrograde dans le Lot.

L. B.

Distribution des prix

Ce matin à 9 heures, a eu lieu la distribution des prix aux élèves du Collège de jeunes filles, sous la présidence de M. le docteur Gélis, conseiller d'arrondissement.

Fêtes des 23 et 24 Juillet

Courses de Vélocipèdes

Il est rappelé à tous les jeunes gens prenant part à cette course de se présenter exactement à 9 heures du matin au siège de V. S. C. Café Tivoli.

La clôture des engagements est retardée à Samedi 23 courant. Cette course s'annonce dans d'excellentes conditions vu le nombre d'engagés.

A LA COMMISSION DES FÊTES

La Commission des fêtes nous fait remettre ce matin à 9 h 3/4, le programme général et définitif, imprimé des fêtes de bienfaisance.

Le *Journal du Lot* étant sous presse, nous ne pouvons insérer.

Les anciennes Commissions prenaient leurs dispositions pour que les communications à la presse fussent faites en même temps... et en temps voulu ; cette année... il paraît en être autrement.

Nous le regrettons.

Véloce-Sport Cadurcien

Nous rappelons que le Véloce-Sport Cadurcien organise pour le dimanche 14 août une course de fond régionale.

Le trajet est de 120 kilomètres environ et comprend les étapes suivantes : Cahors-Duravel. Duravel-Cahors. Cahors-Vers. Vers-Cahors (arrivée).

Tous les coureurs de fond sont invités à participer à cette belle partie. Les demandes d'engagement sont reçues depuis le 20 juillet jusqu'au 7 août exclusivement.

Les prix sont ainsi répartis : 50 fr., 30 fr., 20 fr. et 10 fr.

Adresser les engagements à M. le Capitaine de Route, 1, Place St-James à Cahors.

Retour de manœuvres

Le 7^e d'infanterie avait quitté Cahors mercredi matin pour exécuter des manœuvres dans les environs de Lalbenque.

Mercredi le 7^e a cantonné à Belmont, et jeudi à Lalbenque.

Les manœuvres du 7^e ont eu lieu de concert avec le 10^e dragons, le 23^e d'artillerie et le 14^e d'infanterie.

Il est rentré vendredi matin à onze heures à Cahors.

Service des pharmacies

La pharmacie de service demain, dimanche, est la pharmacie **ARNAL**, 4, rue Fénélon.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 16 au 23 Juillet 1910

Naiissances

Delmas Antoinette, rue St-James, 20.
Laborde-Lagrave Juliette-Marie-Bernardine, rue Fondue-Haute, 10.
Pechberty Marguerite, à la Maternité.

Publications de mariages

Parazines Joseph, relieur et Brugie Louise, s. p.
Bort Alfred-Emile, garçon boucher et Frayssens Germaine, s. p.

Mariages

Bergouinoux Jean, sergent rengagé au 7^e de ligne et Ollier Laure-Jeanne s. p.

Décès

Pons Jean-Pierre, forgeron, 58 ans, rue Lastié, 8.

Marconnier Pierre, cultivateur, 58 ans, à Mouret.

Lade Jean-Victor-Henri, négociant, 31 ans, rue Ste-Barbe, 21.

Delpech Marguerite-Clotilde-Eulalie, veuve Linsac, 78 ans, rue Fénélon, 8.

CHANGEMENT

de

DOMICILE

Depuis le 20 Juin, le **CABINET DE CONSULTATIONS** de

M. MAURY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

est transféré 8, RUE FÉNELON,
en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 22 juillet, 1 h. 35 s.

Evêque contre la loi

A la suite de la condamnation du vicaire de Vincay, pour infraction à la loi relative au cours du catéchisme, l'évêque de Grenoble a donné des instructions au clergé, lui ordonnant de passer outre à l'interdiction et a ajouté que lui-même donnerait l'exemple dans une séance spéciale de catéchisme qu'il donnera dans la cathédrale de Grenoble où tous les enfants seront convoqués.

Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1872, le numéro 466.738 gagne 100.000 francs.

Le crime de Corencez

Le nommé Bourreau Joseph, chiffonnier, âgé de 41 ans, s'est présenté à la gendarmerie de Tours et s'est constitué prisonnier. Cet individu a déclaré être l'auteur de l'assassinat de Corencez, l'effroyable tragédie qui se déroula en avril 1901 où 5 enfants du fermier Brière furent assassinés.

On sait que Brière, condamné à mort, malgré ses protestations d'innocence vit sa peine commuée en celle des travaux forcés : il est mort au bagne le 28 mai dernier.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 23 juillet 7 h. 45 m.

L'affaire Brière

La chancellerie a ordonné une enquête rigoureuse sur les déclarations du chemineau Bourreau.

Attentat

A Barcelone, un individu nommé Hernandez, a tiré 3 coups de revolver sur M. Maura, au moment où celui-ci descendait du rapide à Madrid. M. Maura a été légèrement atteint, mais il a pu s'embarquer avec sa famille pour Palma. Le meurtrier a été arrêté.

AGENCE FOURNIER.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^{ie}

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° du 23 Juillet 1910

Couverture : Jack Johnson, champion du monde de boxe.

Le grand match Johnson-Jeffries, par Georges Dupuy.

Le roi de Bulgarie en aéroplane. La victoire de Johnson.

L'accident et la mort de Rolls, par Marcel Violette.

Le carnet de sportsman. La catastrophe de l'Ersloch.

Mon carnet de route, par Lucien Petit-Breton.

Le championnat de France de 100 kilomètres. Les courses de la semaine.

Arrondissement de Cahors

Cazals

Election au Conseil Général. — La campagne menée par M. le docteur Calmeilles, candidat au Conseil Général, donnera de beaux résultats, dimanche 24 juillet.

Le canton de Cazals ne veut pas laisser au parti réactionnaire le soin de le regenter.

Par une grosse majorité, la commune notamment de Cazals déclarera nettement qu'elle veut donner à un républicain sa confiance.

Les électeurs des communes du canton feront la même déclaration, et M. Dupuy, conseiller sortant, aura simplement la satisfaction après le 24 juillet, de mettre sur sa carte de visite : « ancien conseiller général du Lot ».

Les républicains du canton de Cazals voteront en masse contre le candidat clérical qui sera battu.

Et ce sera un succès républicain.

St-Caprais

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de Mme Florenty, épouse de notre ami, le sympathique maire de St-Caprais.

Mme Florenty est décédée presque subitement. Rien ne faisait prévoir une fin aussi brusque.

Les obsèques de Mme Florenty ont été célébrées au milieu d'une affluence énorme d'amis qui avaient tenu à apporter à M. Florenty l'expression de leur vive sympathie.

Nous prions M. Florenty et sa famille d'agréer nos plus sincères et cordiales condoléances.

Belfort

Election cantonale. — Entre le candidat des cléricaux et le candidat des républicains, nos amis du comité républicain radical de notre commune n'hésiteront pas un instant.

Ils feront leur devoir en démocrates sincères qui ne veulent nullement pactiser, malgré d'habiles invitations à commettre de soursnoises compromissions avec la réaction.

M. Guilhem, le dévoué maire de Lalbenque qui a toujours porté haut et ferme le drapeau républicain, doit grouper sur son nom tous les démocrates.

Le Comité radical de Belfort, nous le répétons, fera tout son devoir en faveur de M. Guilhem, candidat des républicains.

Castelfranc

On nous écrit.

Hyménée. — Lundi 18 juillet a été célébré le mariage de Mile Fouquier fille de notre sympathique receveuse des postes.

Les facteurs du bureau lui ont offert un bouquet ; le facteur local Marant, en lui remettant le bouquet a lu au nom de ses collègues et au sien, le compliment suivant :

« Pendant bien des jours nous avons vécu ensemble dans une même administration, c'est avec regret d'un côté que nous vous voyons partir, joie de l'autre, puisque c'est pour vous unir à un cœur noble et bon, et qui ne peut que vous rendre heureuse.

Et cette séparation, Mademoiselle, va nous entraîner à un autre changement peut-être très prochain qui nous sera très pénible d'accepter.

Nous avons su apprécier votre bonté le bon cœur que vous avez eu pour nous tous, aussi les sous-agents du bureau de Castelfranc ont su se cotiser pour vous offrir ce bouquet. En vous offrant Mademoiselle, nous formons les meilleurs vœux de bonheur pour votre bel avenir. »

Ensuite les facteurs ont été conviés à 3 heures pour chiquer avec le nouveau marié. Au champagne, le facteur Pradier a parlé ainsi :

« Madame, Nous ne pouvons laisser finir un si beau jour sans vous réitérer l'expression de l'affectueux respect que nous éprouvons pour vous, mes camarades et moi.

Pendant les quelques années que nous avons collaboré ensemble dans le bureau de Poste de Castelfranc nous avons apprécié l'excellence du caractère aimable et serviable avec lequel vous nous avez toujours si fraternellement traités.

Au nom de mes camarades et au mien en présence de votre digne époux et de vos bien-aimés parents nous vous exprimons, Madame Galé, notre vive gratitude et nous formons les vœux les plus sincères pour votre bonheur présent et futur.

Que nos souhaits de bonheur vous accompagnent dans votre heureux ménage qui ne doit voir qu'une lune de miel luire toujours dans un ciel sans nuage.

Je lève mon verre à la santé et au bonheur des jeunes époux. »

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Bélays

Régime de terreur. — Depuis quelques jours nous aurions pu relater une lâche agression qui s'est produite en notre commune. Mais une action judiciaire ayant été ouverte, nous avons ajourné nos informations pour ne pas gêner la dite enquête qui est suspendue en ce moment.

Nous raconterons, après l'enquête, les faits tels qu'ils se sont passés.

Limogne

Election cantonale. — Les républicains du canton de Limogne ont appris avec un vif plaisir que leur parti ne sera pas sans candidat à l'élection de dimanche.

Le jeune docteur Roger Couderc, maire de Limogne obtiendra un nombre considérable de suffrages, car bien qu'il n'y ait pas de concurrent réactionnaire, les électeurs tiennent à donner au maire de Limogne un témoignage de vive sympathie.

Ce sera un beau succès qu'obtiendra notre candidat et en même temps le parti républicain du canton, enfin débarrassé de toute autorité clérical.

Calvignac

Syndicat des producteurs de fraises. — Dimanche dernier, le syndicat des producteurs de fraises de Calvignac,

devait se réunir à la mairie en assemblée générale avec, pour ordre du jour : paiement des cotisations, renouvellement du bureau.

On n'a pu guère épuiser que la première partie de cet ordre du jour, car tous les membres ne se sont pas rendus à l'heure fixée. Ceux qui venaient payaient et ne s'arrêtaient pas. La seconde partie a donc été renvoyée à une séance ultérieure. Des syndicalistes n'étaient pas libres pour pouvoir épuiser le programme de la réunion.

Pas mal de protestations se sont fait entendre au sujet de l'action de ce syndicat et de son efficacité. Tous les ans, à pareille époque, il y a une unique réunion avec pareil ordre du jour. On a donc le droit de se demander si un syndicat se crée pour verser des cotisations et si on a fait imprimer un papier spécial pour l'emballage du fruit.

Nous voulons croire que des causes indépendantes de la bonne volonté des membres du bureau ont été la cause de cette inaction. Ils devraient cependant se rappeler que la culture de la fraise prend un développement considérable dans notre contrée ; que Calvignac est le berceau de cette création agricole ; que son produit fait prime sur le marché de Paris, et que cette avancé tend à se perdre par le manque d'organisation locale et par nonchalance générale. Les hommes d'action ne manquent pas ici. Ils devront mettre en œuvre leur esprit d'initiative pour tirer un parti plus rémunérateur d'une récolte si précieuse, si coûteuse et qui réclame tant de soins.

Nous ferons notre possible pour faire passer ici, sous les yeux de nos concitoyens, tous les avantages qu'ils pourraient tirer d'une organisation sérieuse du syndicat en leur montrant notre manière de voir sur son fonctionnement.

Puy-l'Evêque

Election cantonale. — L'élection du sympathique D^r Rouma est assurée dans la presque unanimité de nos communes.

Sans parler de l'écrasante majorité qu'il aura dans la commune de Puy-l'Evêque, c'est dans toutes les communes que les électeurs iront au scrutin avec un bulletin au nom du sympathique candidat radical.

Qu'à fait pour notre canton, le conseiller sortant et nous pourrions dire sorti ? Quelles améliorations a-t-il fait apporter aux diverses communes ? Quel programme a-t-il défendu au Conseil Général ?

Pas grand chose pour ne pas dire rien, car ce serait plutôt rien que nous devrions répondre.

Les électeurs de notre beau canton feront leur devoir dimanche et à M. Rouma, ils donneront une grosse majorité, et républicains, ils affirmeront ainsi leur foi dans l'avènement d'une République de réformes démocratiques et de progrès social.

Cabrerets

La foire du 21 courant a été peu importante. Les cultivateurs des communes voisines, qui d'habitude approvisionnent les divers forails, avait été retenus chez eux par les travaux des champs. Aussi peu de bestiaux et partant peu de transactions.

Une petite hausse à signaler sur les bêtes à laine.

Un fonctionnaire.... commode. — Il est un fonctionnaire, que ses fonctions appellent tous les jours, dans une des communes du canton de Lauzès. Depuis peu de temps, la femme de ce fonctionnaire a acquis un fonds d'é

En somme excellente journée pour les républicains et pour leur candidat. Beaucoup d'électeurs républicains étaient hésitants parce qu'ils éprouvaient des craintes au sujet des intérêts de la commune de Praysac. Les explications très nettes, très loyales de M. le Dr Rouma ont fait disparaître ces craintes. D'autre part, on a vu que le parti réactionnaire de la commune n'étant pas organisé, le parti républicain devait en faire de même. Bloc contre bloc ! Il n'y a pas autre chose à faire. Les républicains ont Praysac toujours unis au moment du danger s'uniront à nouveau dimanche.

Foire. — Les travaux de la saison ont un peu subi les transactions de notre importante foire de samedi. L'affluence habituelle se trouvait un peu ralentie sur divers points; néanmoins, de nombreuses affaires ont été traitées aux cours suivants:

Halle aux grains. — Blé, de 18 à 19 fr.; mais, de 15 à 16 fr.; seigle, de 13 à 14 fr.; avoine, de 11 à 12 fr., le tout l'hectolitre.

Marché à la volaille. — Poulardes, de 7 à 8 fr.; poules, de 6 à 7 fr.; dindes, de 8 à 9 fr.; canards, de 4 à 5 fr.; pigeons, de 3 à 4 fr.; pintades, de 5 à 6 fr.; lapins domestiques, de 1 fr. 50 à 2 fr.; lapins d'élevage, de 4 à 5 fr. la paire.

Marché aux porcs. — Porcs de venue, de 6 à 7 fr.; oisons, de 3 à 4 fr.; canards mulâtres, de 3 à 4 fr.; canards ordinaires, de 2 à 3 fr. la paire.

Marché aux bœufs. — Bœufs, de 1.100 à 1.200 fr.; bœufs d'attelage, de 900 à 1.000 fr. bœufs ordinaires, de 800 à 900 fr.; vaches de travail, de 700 à 800 fr.; veaux jeunes, de 500 à 600 fr.; bouillottes, de 400 à 500 fr. la paire.

Marché aux moutons. — Moutons de race, de 45 à 50 fr.; moutons de venue, de 38 à 40 fr.; brebis de rapport, de 40 à 42 fr.; brebis avec couple, de 48 à 52 fr.; agneaux, de 22 à 25 fr. la pièce.

Viande de boucherie. — Bœuf, de 92 à 93 fr.; moutons, de 83 à 84 fr.; veaux, de 85 à 86 fr.; les 50 kilos.

Marché aux porcs. — Porcs d'élevage, de 40 à 45 fr.; jeunes porcs, de 30 à 35 fr.; porcelets, de 18 à 20 fr. la pièce.

Jardinage. — Beaucoup d'apports en plants, légumes et fruits, vendus à des prix rémunérateurs.

Duravel

Suite des échos du Conseil municipal. — M. Rougié, adjoint au Maire de Duravel, nous prie d'insérer la communication suivante:

Je dois à l'obligeance d'un ami, de prendre connaissance, un peu tardivement il est vrai, d'un article anonyme inséré sur le journal « La Défense » du 17 juillet.

Pris à partie, j'aurai le droit et le devoir de répondre et de refuser avantageusement et contradictoirement s'il le fallait les arguties développées par le correspondant de ce journal. Mais à qui m'adresser ?

A un personnage (digne émule de Basile), se cachant sous les voiles épais de l'anonymat. Cela me répugne. Je lui ferai d'abord trop d'honneur, et ma fierté, mon amour-propre m'imposent de ne point m'abaisser jusqu'à lui.

Quoi qu'il en soit de reconnaître, après lecture de ce morceau de littérature, le talent transcendant de l'écrivain, sa réelle compétence en matière financière, je déclare renoncer à entamer une polémique avec cet inconnu (vieux débris de l'armée cléricale, suppôt de sacristie, ou marguillier retraité).

Je ne suis jamais la discussion lorsque je me trouve en face de quelqu'un et que ce quelqu'un reste lui-même. Aussi, pour ma part, je considère l'incident comme clos, jusqu'au jour où il plaira à ce triste personnage de se faire connaître.

Alors je verrai s'il vaut la peine, sans crainte de recevoir quelque éclaboussure, de lier conversation avec lui.

A bon entendre, salut et je signe:

V. ROUGIÉ,

adjoint au Maire.

Mauroux

Foire. — Notre foire du 20 juillet a été peu importante à cause des moissons. Néanmoins, plusieurs affaires se sont traitées sur notre champ de foire où les bœufs amenés se sont vendus à des prix variant de 900 à 1.000 fr. sur les forts attelages, et de 700 à 800 fr. sur les moyens; bouillottes, de 500 à 600 fr.; pour la boucherie on cotait de 39 à 43 fr. les 50 kilos, selon qualité.

Au marché aux moutons les affaires étaient lentes et les cours moyens.

Au marché aux porcs, les jeunes porcs étaient à des prix très bas.

Place de la volaille, les cours se maintiennent assez élevés; les œufs valaient 80 cent. la douzaine; les canards d'élevage, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50; les oisons, de 3 à 6 fr. la paire, suivant grosseur.

En résumé, foire calme et peu importante pour notre commerce local.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Les élections cantonales. — La réaction a estimé que toute manifestation de sa part était inutile. Elle a laissé le champ libre aux républicains dans cette période électorale.

Quoi qu'elle eût dit, quoi qu'elle eût fait, c'était le même résultat.

Ses candidats auraient été battus à plate couture; les républicains dans notre arrondissement n'ont rien à craindre des manœuvres cléricales.

C'est par des majorités considérables que seront élus MM. Bécays, Loubet, Mage, Canat, Laborde, Vayssières, Doucet, Granot.

Même à Bretenoux, où quelques sectaires s'acharnent continuellement contre nos amis, la lutte a été jugée impos-

sible. Aussi c'est avec joie que les républicains ont les efforts furent si grands pour assurer la victoire, voient ces efforts couronnés du plus beau des succès, et assistent à l'impuissance des cléricaux.

Distribution des prix. — L'admission des prix aux élèves de nos écoles publiques est fixée au dimanche 31 juillet.

Elles aura lieu sous la présidence de M. Pezet, maire de Figeac.

Puybrun

Certificat d'études primaires. — Lundi dernier 18 courant avait lieu au chef-lieu du canton, l'examen pour le certificat d'études primaires.

Nous sommes heureux d'apprendre que tous les candidats et candidates de notre commune ont été reçus.

Nos félicitations aux élèves et à leurs dévoués maîtres.

Garayac

Certificat d'études. — Aux examens du certificat d'études qui ont eu lieu, à Cahjat, Madame Toulze, notre sympathique institutrice, a présenté deux élèves qui ont été reçus.

Félicitations aux élèves et à la maîtresse.

St-Céré

Certificat d'études primaires. — Quinze élèves de l'école primaire supérieure de garçons ont été définitivement reçus. Ce sont les élèves: Cazelle, Henri Corn, Marcel Corn, Craye, Delpech, Gauzin, Laverne, Lanegraud, Melou, Pechebreil, Planche, Rougié, Roussille, Sirieux et Vidal et cinq élèves de l'école primaire supérieure de filles, Mlles Ayzac, Bergognoux, Desclaux, Cambade, Lescur.

Nos félicitations.

Arondissement de Gourdon

Draine passionnel. — Une jeune fille de 23 ans, Irma P..., originaire de Reilhaguet, fille de service à l'hôtel du Commerce chez M. Fayt, s'est suicidée jeudi à midi, en se tirant un coup de revolver au cœur.

Dans la matinée elle avait tenté de violer son amant qui fait le courrier de Cazals. L'avortement de sa tentative lui suggéra l'idée de recourir à un autre procédé.

Le vitriol n'ayant occasionné que des blessures très légères, elle fit, à onze heures, l'acquisition d'un revolver de calibre de 8 millimètres avec lequel elle voulait, croit-on, tuer son ami à son retour et se tuer ensuite. Les faits du matin ayant transpiré, l'armurier prévint l'hôtelier qui ordonna à la servante de lui remettre le revolver. Irma P... monta dans sa chambre et, affolée elle se logea une balle dans le sein gauche. La mort fut presque instantanée.

Cylindrages. — Opérations probables du 25 au 30 juillet 1910:

Répandage de matériaux et cylindrage sur:

1° Le chemin de grande communication n° 5 de Tournon à Clermont par Labastide-Murat et Gramat (aux abords de Lavergne).

2° Le chemin de grande communication n° 21 de St-Céré à Masclat par Payrac (aux abords et dans la traversée de Padirac).

Quatre-Routes

Les foires. — M. Fort, de Souillac, a été déclaré adjudicataire des droits de place des foires de Quatre Routes, moyennant le prix annuel de 640 francs.

Lamothe-Cassel

En raison de l'abondance des matières, nous sommes obligés à regret, de réduire une longue réponse de M. Miquel à M. Montal.

M. Montal, qui m'invite toujours à méditer des fables, ne médite pas celle que je lui ai signalée. A tout prix, il veut ressembler à l'âne. Il dépense l'intelligence « très ordinaire » dont le ciel lui fit cadeau pour nous convaincre qu'il serait digne de figurer parmi les Quarante. Le résultat qu'il atteint est manifestement contraire à celui qu'il poursuit. Je lui conseille de s'en tenir au succès de ses missions délicates.

Nous ne sommes, ni lui, ni moi, nés pour la carrière des lettres.

Ce petit saint, sans doute inspiré par le bon Dieu lui-même, méle Socrate à notre polémique.

Encore une fois, j'ai été attaqué sans motif. M. Montal sait bien que j'étais dans l'impossibilité de fournir des renseignements à l'auteur du premier article écrit contre lui. Il n'avait donc qu'à me laisser tranquille. Qu'il ait reçu un coup de poignard dans le dos ou un coup de sandale plus bas, personne ne l'approuvera de s'être vengé sur moi. Il se plaint que j'aie répondu. Mais vous vous croyez donc toujours à la tête de votre compagnie, scrogneugnieux ! Non, vous n'attaquerez pas impunément ceux qui ont toujours été polis envers vous. Ici, personne ne vous craint; personne ne mettra le genou à terre pour vous faire plaisir. Ici, vous n'êtes pas Monsieur le capitaine Léopold Montal, comme au régiment, mais bien Montal, de Lestrour ! Cela ne veut pas dire que vous soyez pauvre. Je le suis bien plus que vous. La terre que j'ai ne me donnerait pas à vivre si je ne la travaillais pas, tandis que vous pouvez, vous, faire bonne chère dans l'oisiveté. C'est encore grâce à cette sale Marianne qu'il vous est possible de passer des journées entières à prier pour l'avènement de Gamelle. Seigneur, maudissez la République et les républicains.

Renoncez-vous, oui ou non, à l'expertise que vous m'avez proposée pour découvrir l'auteur des lettres anonymes ? Vous avez l'air de balaier. Je vous ai laissé libre de choisir le ou les experts.

Des échantillons de mon écriture, venez en prendre quand vous voudrez. Mais vous vous dérobez encore. Il est facile d'accuser. Il est beaucoup plus difficile de prouver.

N'avez-vous pas adressé de longues lettres aux hommes politiques et sur ces longues suppliques, vous vous engagez à payer les services que l'on vous rendrait lorsque les électeurs de Lamothe vous auraient confié la Mairie. Mais personne n'eût envie d'acheter la peau de l'ours. Ces lettres sont-elles apocryphes, monsieur Montal ? Si elles sont authentiques, vous avez dû en conserver un double. Vous seriez bien aimable d'en demander l'insertion au *Journal du Lot*. Vous m'aideriez ainsi à faire éclater la vérité.

Le match que je vous ai proposé n'est pas de votre goût. Vous repoussez quelques-unes des conditions qui, à mon avis, sont nécessaires. Vous voulez reculer sans en avoir l'air. Pourquoi choisissez-vous la maison d'école dont nous n'avons pas le droit, vous le savez bien, de disposer sans l'autorisation préfectorale ? Mieux valait dire sincèrement: « Je ne veux pas de votre match. » Ne vous plaignez donc plus de l'émigration paysanne, puisque vous ne voulez rien faire pour rendre la vie moins monotone à la campagne.

F. MIQUEL.

Frayssinet-le-Gourdonnais

Nos écoles. — M. Paulin Escudé, à Vaillac, a été déclaré adjudicataire des travaux de construction du groupe scolaire de Frayssinet.

Bétaïlle

Au Conseil Municipal. — Le conseil a décidé l'aliénation de divers arbres communaux qui, d'après le devis estimatif, seraient évalués à 130 francs.

Le Relèvement des Salaires

du Petit Personnel des Chemins de Fer

D'après la lettre adressée par les Compagnies au Ministre des Travaux publics, les Compagnies poursuivent méthodiquement depuis plusieurs années le relèvement progressif des salaires, et particulièrement des petits.

A la Compagnie du Nord, les mesures suivantes ont été prises tout récemment: Pour les mécaniciens et chauffeurs, création au 1^{er} Avril, d'une classe supérieure à laquelle ont été promus de nombreux agents, avec toute une promotion consecutive dans les classes suivantes; remaniement dans le régime des primes d'économie qui se traduit par une grosse augmentation de leur produit; pour les agents des ateliers et des dépôts: augmentation des salaires en tenant compte de la résidence.

Pour les agents des trains, création d'une classe supérieure avec, au 1^{er} juillet dernier, une promotion consecutive touchant plus de la moitié de l'effectif, des agents de cette catégorie; suppression des cautionnements.

Pour les agents des gares, promotion touchant plus du tiers de l'effectif, et conduisant à de très importants relèvements des petits traitements, en tenant compte de l'ancienneté, du grade et de la résidence; suppression des cautionnements.

Pour les agents de la voie, il a été pris des mesures analogues. D'autres mesures sont encore à l'étude, mais plus spéciales parce qu'elles touchent à des questions d'organisation du travail, et doivent être résolues avec prudence et par espèces pour ne pas compromettre la bonne marche du service.

Dans ces dernières années, la Compagnie P.-L.-M. a apporté, de sa propre initiative, à la situation de son personnel, de notables améliorations, dont une seule, celle qui a trait à l'application d'un minimum de 52 jours de repos payé par année, a entraîné pour elle une augmentation de dépense annuelle de 5.500.000 fr. à partir de 1907.

Si l'on ne considère que la période qui s'étend du 1^{er} Janvier 1909 au 1^{er} juillet 1910, on constate que de nouvelles et importantes améliorations ont été introduites, les plus récentes portent sur l'augmentation des allocations pour famille nombreuse, le relèvement et l'extension des indemnités de cherté de vie dont bénéficie la moitié du personnel. L'ensemble de ces améliorations se traduit pour la Compagnie par une nouvelle augmentation de dépense annuelle qui atteint près de trois millions et demi.

En outre, pendant la même période, les augmentations de traitements ou salaires accordées, par mesure générale, en dehors de celles résultant de mutations ou de changements de fonctions se sont élevées à la somme de 5.000.000 de francs.

Ces quelques exemples montrent combien la Compagnie s'attache à poursuivre méthodiquement l'amélioration de la situation de son personnel dans la mesure de ses possibilités financières.

Sur le Réseau d'Orléans, les mêmes mesures ont été prises pendant l'année 1909 et le premier semestre de 1910. Elles se traduisent par un accroissement de dépenses annuelles qui n'est pas moindre que 1.385.000. savoir:

Relèvement de traitements, 455 000
Extension des indemnités de résidence, 635 000
Augmentation des allocations pour charges de famille, 230 000
Allocations diverses, 65 000

D'autre part, dès le milieu de l'année 1908, la Compagnie avait terminé l'application du repos hebdomadaire à l'ensemble de ses agents et assumé de ce chef une charge nouvelle de trois millions par an, bien que les prescriptions de la loi qui a institué le repos hebdomadaire de s'étendent pas aux Administrations de Chemins de fer.

La Compagnie d'Orléans a ainsi réalisé depuis deux ans, en faveur de son personnel, un ensemble d'améliorations qui ont eu pour effet d'accroître ses charges

annuelles d'une somme de près de quatre millions et demi.

Elle continue d'ailleurs de poursuivre comme elle l'a fait de tout temps, l'étude et l'application progressive d'améliorations nouvelles, dans la mesure compatible avec ses possibilités financières.

Bibliographie

En l'honneur d'Albert 1^{er}, les « Annales » publient, cette semaine, un numéro belge des plus intéressants, rédigé avec le concours des plus éminents écrivains de Belgique. « Portrait intime » du roi et de la reine, par Emile Verhaeren; la « Terre Belge », par Camille Lemonnier; « Visite à l'Exposition », par Roland de Marès; poèmes d'Iwan Gilkin, Valère Gille; enfin, des impressions de voyage rapportées des pays flamands par Gabriel Hanotaux. Dans ce même numéro, lire « Un Match de Boxe », par Paul Bourget; le « Baptême de la Villa », par Michel Zamacois; la vie féminine d'Yvonne Sarcely, les « Dévôts de Molière », par le Bonhomme Chryste, etc.

En vente partout. Le numéro: 25 centimes.

Grand régal littéraire ! Les *Annales* commencent, cette semaine, la publication des « Mémoires inédits de Léon Tolstoï », où l'écrivain russe a répandu avec largesse les plus purs trésors de sa pensée et de son cœur, où il se révèle tout entier avec cette étonnante lucidité d'esprit et cette admirable franchise qui sont les principaux traits de son caractère. Souvenirs d'enfance, émus et touchants, confidences familiales, réflexions philosophiques, détails anecdotiques se rapportant à ses œuvres, aux faits et aux types qu'elles ont immortalisés: voilà ce que nous promet l'introduction de ces *Mémoires* sensationnels, scrupuleusement adaptés du russe par Michel Delibes. Dans un genre différent, les *Annales* nous offrent encore, dans le même numéro, une attraction très piquante sous la forme d'une « revue d'été », spirituellement troupée par le bon chansonnier montmartrois Fursy, toute émaillée de couplets à la mode, très alerte et très malicieuse, sans dépasser les bornes de la bienséance, et très facile à monter et à jouer pour occuper les loisirs des vacances. Enfin, n'oublions pas d'ajouter que ces hors-d'œuvre savoureux ne nuisent en rien à la belle ordonnance et à la variété coutumière des articles d'actualité de ce magazine de famille, toujours si instructif, si substantiel et si vivant.

En vente partout: 25 centimes.

Chronique agricole

FAUT-IL EFFEUILLER ?

Un de nos abonnés du Bergeracois, qui a l'habitude de pratiquer l'effeuillage, nous écrit pour nous faire part des doutes qu'un de ses voisins a fait naître dans son esprit, au sujet de l'opportunité de cette opération, et pour connaître notre opinion sur la valeur de ce procédé cultural.

Tout d'abord, qu'est-ce que l'effeuillage ? On désigne ainsi l'enlèvement, à l'époque de la maturité, des feuilles de la base des sarments, qui ombragent les grappes, gênent la maturité et favorisent la pourriture grise. Cette définition, communément admise, précise nettement l'opération et ne laisse aucun doute sur son but et son efficacité. L'enlèvement des feuilles de la base des sarments, des vieilles feuilles ne cause aucun préjudice à la vigne, car leur fonctionnement est considérablement ralenti et elles contribuent fort peu à l'alimentation du cep. Ce soin est surtout dévolu aux feuilles adultes placées sur la partie médiane des sarments et auxquelles on ne touche pas.

Per contre, si ces très vieilles feuilles ont cessé de jouer un rôle utile, elles peuvent, dans certains cas, devenir nuisibles. Elles empêchent en effet, les rayons solaires de frapper directement les grappes. Or, sauf dans les vignobles méridionaux, cet échauffement direct de la grappe se traduit par d'heureuses conséquences. Les raisins blancs prennent une belle coloration dorée, très appréciée lorsqu'il s'agit de variétés de table; les raisins rouges se foncent plus fortement et, chez les uns et les autres, l'acidité diminue. On obtient ainsi des vins moins verts, plus vite prêts à boire et plus agréables. Il était même admis que les grappes exposées aux rayons solaires étaient plus riches en sucre, mais M. Muntz a démontré, par des expériences faites dans le Bordelais, que l'effeuillage diminuait au contraire, très légèrement, la richesse en sucre du raisin. Cette minime perte de sucre n'a pas été observée sous l'influence de l'effeuillage.

Les feuilles âgées, placées autour des raisins, sont encore nuisibles dans les vignobles complantés avec des cépages sujets à la pourriture grise et aussi dans ceux qui, par leur situation ou la nature du sol qui les porte, sont plus particulièrement exposés à cette maladie. Elles gênent la circulation de l'air et maintiennent autour des grappes une atmosphère chargée d'humidité, éminemment favorable au développement de « Botrytis cinerea » champignon provoquant la pourriture.

Mais, nous dira-t-on, le « Botrytis » est très apprécié dans le Bergeracois; il amincit et rend perméable la pellicule des grains de sémillon et de sauvignon, permet à l'eau que renferment ces grains de s'évaporer en partie et rend par suite le moût plus concentré, plus riche en sucre et même plus parfumé. Il provoque en un mot, la pourriture noble, qui a rendu célèbres les Sauternes et les Montbazillac. Il en est ainsi lorsque le temps

est sec; mais si les pluies surviennent avant les vendanges et se prolongent, la noble pourriture redevient plébéienne et là, comme ailleurs, diminue la qualité et la quantité de la récolte.

Par conséquent l'effeuillage constitue une excellente opération et ne doit pas être négligé:

1° Lorsqu'on cultive, dans un sol argileux et humide, des variétés de raisins de table et plus particulièrement les chasselas;

2° Lorsqu'on cultive, dans un sol argileux, humide, ou dans un bas fonds exposé aux brouillards, des variétés sujettes à la pourriture, alors même que ces variétés ne seraient habituellement atteintes que par la pourriture noble;

3° Dans les vignobles septentrionaux, où la maturité laisse souvent à désirer.

Pour produire les bons effets que l'on est en droit d'en attendre, l'effeuillage doit se borner à la suppression des feuilles de la base des sarments, quinze jours ou trois semaines avant les vendanges. Préparé ou trop énergique, il se traduirait par les mêmes conséquences. Il ne faut pas oublier, en effet, que la feuille représente une minuscule usine où la plante fabrique, à l'aide des matériaux prélevés dans le sol par les racines et du carbone soustrait à l'atmosphère, tous les principes qui entrent dans sa composition. En ce qui concerne la vigne, le sucre du raisin s'élabore dans la feuille et plus particulièrement dans la feuille adulte. La disparition de cette dernière arrête les phénomènes de la maturité et diminue, par suite, le degré alcoolique du vin, tout en augmentant son acidité. Il suffit, pour s'en convaincre, de goûter les vins qui produisent les vignes défeuillées par le mildou.

Le Paysan du Centre.

ANEMIE GUERISON EN 20 JOURS
Élixir St-Vincent de Paul
Produit de St-Vincent de Paul, 2, rue St-Denis, Paris, 1^{er} arr.

SAVON CONGO Blancheteur et Teint
VICTOR VAISSIER

Conseil du Docteur
Après chaque Repas prenez une
FRANCISCINE

Jaune ou Verte
Soleils Concessionnaires: H. BAÛL & Co - Cahors (Lot).

Horlogerie de précision - Bijouterie
Magasin de confiance

P. VERDIER
67, BOULEVARD GAMBETTA - CAHORS

Corbeilles de mariages, Orfèvrerie Christofle
Chronomètres VERDIER
SEUL DÉPOSITAIRE DE LA MONTRE *Just*

Justement réputée pour sa précision et son bon marché (Savon française).
Bronzes d'art, terres cuites, Sèvres fantaisie, Diamants, Pierres fines, Perles, Antiquités.

On exécute tous bijoux sur plan et devis
Articles de grand luxe pour fumeur
Atelier spécial pour la réparation de la montre et des bijoux
A Cahors, Boulevard Gambetta
en face l'Hôtel des Ambassadeurs

BULLETIN FINANCIER
Paris, 22 juillet.

Notre marché a fait preuve d'une grande faiblesse et des moins values ont été constatées dans tous les compartiments. Seul le Rio a été demandé en raison de la hausse du cuivre.

La Rente française se tasse à 97,12. Les fonds étrangers sont lourds. Le Russe 3 0/0 1891 fléchit à 79,50, le 1896 à 78,50, le 5 0/0 1908 à 104,80, le 4 1/2 1909 à 99,65 et la Consolidée à 94,60. Le Portugais recule à 66,60 et le Turc à 94,95.

L'Extérieure espagnole reste bien tenue à 94,92.

Nos sociétés de crédit sont hésitantes. La Banque de Paris se négocie à 1795, le Comptoir d'Escompte à 843, le Crédit Foncier à 810 et le Crédit Lyonnais à 1416.

Dans le groupe des chemins français, le Nord s'inscrit à 1686 et l'Orléans à 1361.

L'action de la Société néerlandaise des pétroles de Salt Creek se traite à 292.

par le Dr Alfred Gradenwitz. — Les pendules à longue marche, par L. Reverchon. — Le commerce de la glace au Canada, par V. Forbin. — Les gargantas du Haut-Aragon, par A. Storyal. — L'industrie des fruits secs, par Henri Blin. — Académie des sciences, par Ch. de Villedeuil.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 1963^e livraison
(16 juillet 1910)

Lance et Quenouille, par Pierre Maël. — La caricature et les inventions, par André Savignon. — Le voltigeur hollandais, par Georges G. Toudouze. — Les secrets de la prestidigitiation, pêche à la ligne facile, par Saint-Jean de l'Escap.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Union postale: Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr.

Le numéro: 40 centimes.
Hachette et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés
Collections: 3 fr. 50 le volume broché.

Tout abonné au *Journal des Demeurelles* recevra au prix de faveur de 3 fr. 25, franc dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco.

PRINCIPAUX AUTEURS:
MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champlo

Chronique agricole

FAUT-IL EFFEUILLER ?

Un de nos abonnés du Bergeracois, qui a l'habitude de pratiquer l'effeuillage, nous écrit pour nous faire part des doutes qu'un de ses voisins a fait naître dans son esprit, au sujet de l'opportunité de cette opération, et pour connaître notre opinion sur la valeur de ce procédé cultural.

Tout d'abord, qu'est-ce que l'effeuillage ? On désigne ainsi l'enlèvement, à l'époque de la maturité, des feuilles de la base des sarments, qui ombragent les grappes, gênent la maturité et favorisent la pourriture grise. Cette définition, communément admise, précise nettement l'opération et ne laisse aucun doute sur son but et son efficacité. L'enlèvement des feuilles de la base des sarments, des vieilles feuilles ne cause aucun préjudice à la vigne, car leur fonctionnement est considérablement ralenti et elles contribuent fort peu à l'alimentation du cep. Ce soin est surtout dévolu aux feuilles adultes placées sur la partie médiane des sarments et auxquelles on ne touche pas.

Per contre, si ces très vieilles feuilles ont cessé de jouer un rôle utile, elles peuvent, dans certains cas, devenir nuisibles. Elles empêchent en effet, les rayons solaires de frapper directement les grappes. Or, sauf dans les vignobles méridionaux, cet échauffement direct de la grappe se traduit par d'heureuses conséquences. Les raisins blancs prennent une belle coloration dorée, très appréciée lorsqu'il s'agit de variétés de table; les raisins rouges se foncent plus fortement et, chez les uns et les autres, l'acidité diminue. On obtient ainsi des vins moins verts, plus vite prêts à boire et plus agréables. Il était même admis que les grappes exposées aux rayons solaires étaient plus riches en sucre, mais M. Muntz a démontré, par des expériences faites dans le Bordelais, que l'effeuillage diminuait au contraire, très légèrement, la richesse en sucre du raisin. Cette minime perte de sucre n'a pas été observée sous l'influence de l'effeuillage.

Les feuilles âgées, placées autour des raisins, sont encore nuisibles dans les vignobles complantés avec des cépages sujets à la pourriture grise et aussi dans ceux qui, par leur situation ou la nature du sol qui les porte, sont plus particulièrement exposés à cette maladie. Elles gênent la circulation de l'air et maintiennent autour des grappes une atmosphère chargée d'humidité, éminemment favorable au développement de « Botrytis cinerea » champignon provoquant la pourriture.

Mais, nous dira-t-on, le « Botrytis » est très apprécié dans le Bergeracois; il amincit et rend perméable la pellicule des grains de sémillon et de sauvignon, permet à l'eau que renferment ces grains de s'évaporer en partie et rend par suite le moût plus concentré, plus riche en sucre et même plus parfumé. Il provoque en un mot, la pourriture noble, qui a rendu célèbres les Sauternes et les Montbazillac. Il en est ainsi lorsque le temps

est sec; mais si les pluies surviennent avant les vendanges et se prolongent, la noble

